

enoromi

magazine

MANAGEMENT

14

ALI
BONGO ONDIMBA

L'offensive diplomatique et économique.

+

ÉCONOMIE

Perspectives de l'économie mondiale selon le FMI : L'Afrique subsaharienne épargnée par la crise ?

ENTREPRENEURIAT

NTCHINA : Le don de sang a son application numérique.



SCANNEZ
LE QR CODE

Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com

MAGAZINE GRATUIT





DISCOVER GABON

the last eden

Directeur de publication

Dorine Henry M.

Rédacteur en chef

Seif Mostley

Graphisme & maquette

Davy MEGNIE  Think different

Webmaster

Simon Steven OBAME

Photographies

François ZIMA

Régie publicitaire

Prestige Com Premium
Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction

Jean Paul Augé OLLOMO
Griffin ONDO
Brice GOTOA

Tirage mensuel

5000 exemplaires

Imprimé par

Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville

Spa Yacine
La Maison de Lulu
Urban FM

Oyem

Hôtel Marguerite

Ont participé

Mike DOUSSENGUI
Haïlée MD
LN

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux

@Enoromi Magazine



ÉDITO

POLITISONS LES CATASTROPHES NATURELLES !

Le retour de la saison des pluies confirme les craintes de nombreuses familles souvent confrontées à des catastrophes naturelles. Chaque année, dès la mi-septembre, les pluies diluviennes sont responsables d'une somme importante de dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Libreville, où se produit la majorité de ces accidents, a enregistré un nouveau drame au PK8 (6e arrondissement) où sept membres d'une même famille ont péri à la suite d'un éboulement de terrain, le 21 octobre 2022. Il convient de rappeler que la capitale gabonaise accueille plus de la moitié de la population du pays.

Certes, rien de bien nouveau, est-on tenté de dire en dépit de la vive émotion suscitée par cette perte au niveau national, mais cette catastrophe a rappelé la nécessité de solutionner le problème. Ce à quoi s'attellent les autorités, avec la mise en place des comités de réflexion pilotés par la Première ministre, Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, et auxquels prennent part les membres du gouvernement concernés ainsi que le directeur général de l'ANUTTC et ses techniciens. Le but étant de minimiser considérablement les dégâts.

Si la survenue des catastrophes naturelles donne habituellement lieu aux critiques de la part des populations à l'encontre des politiques accusés à tort ou à raison d'avoir failli dans leurs missions, il convient pourtant d'indiquer que le phénomène est mondial. Le Gabon ne fait pas exception des conséquences liées aux changements climatiques. Tous les continents et tous les pays en sont impactés. Il ne s'agit donc pas uniquement des limites que l'on veut bien imputer aux services publics.

Pourtant, une autre partie de l'opinion voit les choses différemment et cherche plutôt les coupables du côté des populations en raison de leur « irresponsabilité » supposée. Pour certains, le tort des Gabonais résiderait en effet dans leur choix de bâtir sur des zones à risque, au mépris des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisation (SDAU). Ont-ils vraiment fait ce choix ? On peut en douter. La démographie galopante de la capitale, les détournements, la corruption, une politique du foncier et du logement sujette à caution, la collusion entre les promoteurs immobiliers et l'administration... voilà quelques griefs faits en retour par les accusés aux dirigeants à qui ils demandent des ajustements dans les politiques publiques pour l'aménagement du territoire, la réorganisation des services de prévention, la définition d'un nouveau cadre d'accès au foncier ou au logement.



Seif Mostley
Rédacteur en chef

À quoi rime vraiment cette quête des coupables ? Est-ce si important alors que la vraie origine du problème est connue ? Néanmoins, ce jeu de ping-pong des responsabilités a au moins un mérite : celui de mettre l'accent sur le fait qu'une catastrophe n'est jamais « naturelle » et qu'il est impératif d'en rechercher les causes profondes. Que celles-ci soient qualifiées de politiques, structurelles ou systémiques, elles nécessitent qu'on résolve le problème. Mais le Gabon ne saurait le faire seul.

La meilleure des politiques, au-delà des oppositions et critiques, serait de tout faire « pour éviter qu'un tel drame, qui n'est pas le fait de la fatalité, ne se reproduise plus au Gabon » comme l'a exprimé le président Ali BONGO ONDIMBA. ●

Sommaire



08

Actualité.

Climat : Le Gabon certifié crédit carbone.



14

A la Une.

Ali BONGO ONDIMBA

L'offensive diplomatique et économique.

Le président de la République Ali BONGO ONDIMBA vient d'achever un périple diplomatique qui l'aura conduit à Londres et à Abu Dhabi. Ce déplacement aura été l'occasion pour le patron de l'exécutif de renforcer les relations diplomatiques et réaffirmer son leadership à l'opinion nationale et internationale à quelques mois des élections générales importantes. Décryptage.

ACTUALITÉS

06 Pétrole : *L'OPEP+ et le Gabon vont baisser leurs quotas de production de brut.*

08 Mines : *Gisement de fer de Belinga : La phase d'exploration lancée.*

10 Climat : *Le Gabon certifié crédit carbone.*

12 Patronat : *La CPG se mue en Fédération des Entreprises du Gabon.*

ENTREPRENEURIAT

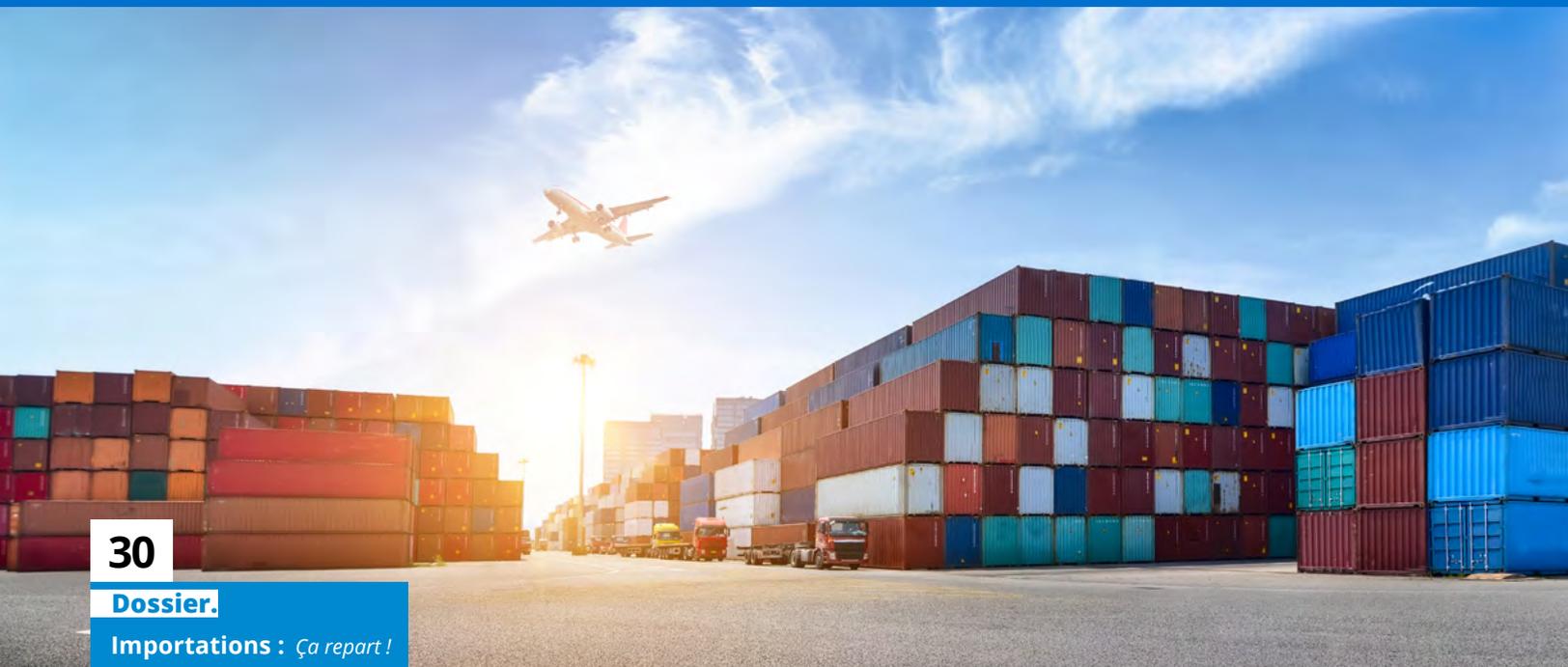
20 NTCHINA :
Le don de sang a son application numérique.

ENQUÊTE

24 Règlement de la dette extérieure :
Arrêt brutal de la taskforce.

PUBLI REPORTAGE

26 PREF-CEMAC :
Vers la mise en place d'un Plan de financement de la stratégie communautaire d'import-substitution.



30

Dossier.

Importations : Ça repart !

DOSSIER

30 Importations : Ça repart !

ECONOMIE

34 Perspectives de l'économie mondiale selon le FMI : L'Afrique subsaharienne épargnée par la crise ?



INVESTISSEMENT

38 Santé Pharmaceutique : Le fabricant de médicaments projette l'expansion de son usine à la ZES de NKOK.

SOCIÉTÉ

40 Octobre Rose : Pas de relâchement en 2022 !

INTERNATIONAL

42 Délimitation des frontières maritimes : Un accord historique entre Israël et le Liban.



38

Investissement.

Santé Pharmaceutique :
Le fabricant de médicaments projette l'expansion de son usine à la ZES de NKOK.

Actualités



Pétrole : L'OPEP+ et le Gabon vont baisser leurs quotas de production de brut



La puissante organisation qui regroupe les pays les plus grands producteurs et exportateurs de pétrole de la planète dont figure le Gabon a décidé de revoir à la baisse les quotas de production de pétrole brut. Cette décision tombe dans un contexte économique difficile sur fond de flambée des cours du pétrole. Quels en seront les effets à court et moyen termes ?

Un retour après 2 années de crise sanitaire

Après deux années de suspension dues à la pandémie de la Covid-19, les 13 pays membres de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole et leurs 10 partenaires réunies au sein de l'OPEP+ se sont rencontrés à Vienne en Autriche, le 05 octobre 2022. Il faut signaler que ce sommet tant attendu se tient dans une période de surchauffe de l'économie mondiale en raison des cours de barils de Brent très élevés. Les pays européens sont fortement impactés par cette flambée des prix du pétrole dont ils sont extrêmement dépendants. Les sanctions que les Européens appliquent contre la Russie ont entraîné une baisse des prix de cette énergie.

Un sommet très attendu

Le sommet de Vienne était également très attendu par les Américains et Européens. En effet, avec une inflation qui atteint à présent les 10% aux États-Unis et en Europe et les multiples augmentations des taux directeurs initiées par leurs banques centrales, les Occidentaux avaient multiplié les signaux en faveur d'une augmentation de la production mondiale de brut. On se souvient de la visite du président américain Joe BIDEN en Arabie Saoudite en juillet dernier où il avait rencontré le prince héritier Mohamed BEN SALMANE. Devant le Conseil Consultatif du Golf (CCG) qui concentre 48% des réserves mondiales de brut, le dirigeant nord-américain avait fait un plaidoyer en faveur d'une augmentation abondante de la production afin de faire chuter les cours du baril de pétrole. Le président français Emmanuel Macron avait également rencontré en grande pompe le président des Émirats arabes unis (EAU) le Cheik Mohamed BEN ZAYED AL-NAYHANE, en juillet dernier, à Paris (France).

Une baisse de 2 millions de barils/jour

Malheureusement, les décisions de ce sommet ont fait l'effet d'une douche froide pour les Occidentaux. En effet, les membres de l'OPEP+ ont décidé

de baisser de 2 millions de barils par jour les quotas de production de brut. Le Gabon, pays membre de droit de cette organisation, va donc réduire sa production pétrolière de plusieurs milliers de barils. Cette diminution drastique vise, selon le cartel, à soutenir les prix du marché et à enrayer cette tendance baissière. Pour Malik ZETCHI, analyste financier chez Pictet Wealth Management, la décision de l'OPEP+ vise avant tout des fins stratégiques économiques. Il explique que « ces prix plus élevés vont permettre aux sociétés pétrolières d'investir avec une certaine visibilité. C'est une manière de défendre leur prix et ne pas laisser la crise économique prendre le dessus sur les prix du pétrole ».

Les Américains et les Européens qui espéraient un geste constatent que les pays pétroliers ont leurs propres agendas. Ces derniers ont donc décidé de maintenir à un niveau élevé les cours de pétrole plutôt que de venir soutenir les pays qui font face à des difficultés économiques. Mieux, la Russie sort renforcée, car elle a obtenu cette baisse de production. Moscou est confronté à l'entrée en vigueur de l'embargo européen sur son pétrole à la fin de cette année et à un potentiel plafonnement des prix par l'Union Européenne et le G7. En tirant les cours vers le haut, la Russie pourrait ainsi maximiser ses revenus tirés des exportations de brut, notamment vers l'Inde et la Chine.

Les Occidentaux très déçus par cette décision

Les plus virulents à réagir sont les Américains dont le président Joe Biden s'est dit « déçu par la décision à courte vue de l'OPEP+ » à travers un communiqué de la Maison-Blanche selon lequel son administration « va consulter le Congrès sur les outils et les mécanismes supplémentaires permettant de réduire le contrôle (de l'OPEP+, NDLR) sur les prix de l'énergie », dénonçant en outre un « alignement » avec la Russie. La déception est tout aussi grande chez les pays européens dont les perspectives s'assombrissent avec les hausses des prix à la pompe. Mais selon son secrétaire général, Haitham AL-GHAIS, l'OPEP+ « ne met pas en danger la sécurité du marché, bien au contraire, elle apporte de la sécurité, de la stabilité au marché de l'énergie ».



GABON ENVIRONNEMENT SERVICE

Gabon vert, notre priorité !



ACTEUR DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Gabon Environnement Service (GES), société innovante basée à Owendo, est spécialisée dans l'incinération et la valorisation de déchets industriels et médicaux dangereux. Acteur majeur du marché stratégique du traitement et de la valorisation des déchets au Gabon, G.E.S dispose d'installations modernes à la pointe de la technologie et aux normes nationales et internationales.

Pour assurer une qualité de gestion du tri des déchets, en plus d'avoir un service QHSE, des techniciens et ingénieurs de diverses compétences, l'usine GES est équipée d'un laboratoire contrôle qualité des paramètres d'hydrocarbures et d'un incinérateur pour le traitement des déchets, doté d'un analyseur de fumées pour le contrôle des rejets atmosphériques.

L'incinération des déchets industriels et hospitaliers, la valorisation des huiles usagées, des rebuts ferreux et le broyage des déchets plastiques en vue de leur recyclage, constituent le cœur de l'activité de G.E.S. Cette activité répond au besoin de plus en plus urgent de traiter ces agents polluants encore plus présents dans notre environnement, du fait de la croissance de l'activité industrielle et hospitalière au Gabon.

L'équipe en place de GES est mobilisée au quotidien, aux côtés de l'Etat et de l'ensemble des opérateurs publics et privés, pour relever le défi de préserver notre écosystème des risques de pollutions et de nuisances afin d'assurer l'essor d'une économie verte au Gabon.

Créateur d'emploi, l'effectif de GES est passé de 18 personnes en 2019 à 43 personnes aujourd'hui. L'entreprise est inscrite dans une démarche qualité en cours de certification ISO 14 001, ISO 9001 et 45 001 pour assurer la satisfaction de ses clients, du secteur pétrolier, minier et des PME et sociétés nationales, internationales soucieuses de la qualité de vie des Gabonais et de l'environnement.

LES CHIFFRES CLÉS

43
emplois

796 tonnes
de déchets
éliminés en
2021

2880 tonnes par an, objectif
de capacité d'élimination
(à terme) de déchets
industriels et médicaux



Soyez récompensés à la souscription d'un pass Sikka*

*Tous les voyageurs membres du programme Flying Blue Air France KLM peuvent gagner des Miles en souscrivant à un pass Sikka Meet & Assist : 650 CFA dépensés rapportent 3 Miles Flying Blue.

Actualités



Climat : Le Gabon certifié crédit carbone



Très engagé dans la protection du climat et de la biodiversité, le Gabon vient d'être certifié au crédit carbone de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Ccnucc) sur la période 2010-2018. Cette étape importante permet au pays de commercialiser son crédit carbone à ceux qui en ont besoin.

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) vient de certifier le Gabon au crédit carbone sur la période 2010-2018. L'annonce a été faite à travers un communiqué de la présidence de la République le 11 octobre 2022. En effet, les conclusions du rapport de la CCNUCC indiquent que sur la période 2010-2018, le Gabon a réduit ses émissions de CO₂ de 90 636 103 tonnes par rapport aux émissions moyennes entre 2000-2009. Ainsi, sur la base de son statut de pays à haute couverture de forêt et faible déforestation, la CCNUCC a validé 187 104 289 tonnes de crédits REDD+ (stocks de carbone forestiers) pour le Gabon. Ce rapport atteste par ailleurs que les données et les informations fournies par le Gabon sont « conformes aux directives » en vigueur et « transparentes ».

Il s'agit là, selon la communication présidentielle, d'un tournant majeur. « Désormais, le Gabon, pays très engagé dans la protection du climat et de la

biodiversité, pourra valoriser son action déterminée en faveur de la préservation du climat en tirant une part significative de ses ressources issues de la protection et de la gestion durable de la forêt, et ainsi accélérer la préparation de l'après-pétrole », indique la Présidence.

Réagissant à cette nouvelle sur sa page Facebook, le président de la République, Ali BONGO ONIMBA, a indiqué qu'il s'agit d'« une étape importante qui ouvre la voie à leur commercialisation. Pour notre pays qui va pouvoir désormais tirer une partie de ses ressources de la protection de la forêt, c'est un moment historique ».

Le Gabon a déjà vu ses efforts récompensés en juin 2021 par la Norvège. Ce pays européen a décidé de lui octroyer un financement de 17 millions de dollars soit environ 9,3 milliards de FCFA pour son engagement en faveur de la protection de ses forêts. Cette enveloppe est la contrepartie du carbone supplémentaire séquestré entre 2016 et 2017, grâce aux mesures mises en œuvre par le Gabon dans le but de lutter contre la déforestation.

**Le FGIS mandaté par
l'État gabonais pour la
commercialisation des
crédits carbone**

Au terme du conseil des ministres tenu le 13 octobre 2022 à Libreville, les membres du gouvernement ont entériné un projet de décret qui désigne le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) comme mandataire « exclusif » chargé de la commercialisation des crédits carbone appartenant à la République gabonaise.

Selon le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude BILIE-BY-NZE, le mandataire FGIS est notamment chargé, entre autres, sur le territoire national ou à l'étranger, de négocier et conclure les prix de vente des crédits carbone conformément aux règles et pratiques en vigueur, de pourvoir à l'exécution des conventions résultant de ces négociations, de constituer un portefeuille documentaire à l'exercice de sa mission. Le FGIS, apprend-on, devra aussi recourir à toute expertise requise, mettre en place toute structure d'appui à l'exercice de sa mission, percevoir les ressources issues de la commercialisation des crédits carbone et les reverser conformément aux dispositions en vigueur, rémunérer tous les intervenants, prestataires ou experts mobilisés dans l'exécution de sa mission.

Dans le cadre de l'exécution dudit mandat, « le suivi est assuré conjointement par le ministre en charge de l'Économie et le ministre en charge de l'Environnement », indique le communiqué final.

Les crédits carbone sont des unités que possèdent les porteurs de projet. Ces derniers peuvent s'engager à réduire les émissions de gaz à effet de serre, commercialiser leur crédit carbone et financer un projet. Le marché du carbone est un levier important dans la poursuite de la baisse des émissions de gaz à effets de serre. Il apparaît suite aux accords du protocole de Kyoto entré en vigueur en 2005. Dans le cas du Gabon, le pays séquestre annuellement l'équivalent de 140 000 tonnes de carbone, alors qu'il n'en émet que 35 000. Ainsi, fort d'une différence de plus de 100 000 tonnes de carbone chaque année, le Gabon peut vendre son crédit carbone aux entreprises qui en ont besoin. ●



STATION ADL



Notre station « ADL », avec un positionnement stratégique à quelques encablures de l'Aéroport de Libreville, et d'une kyrielle d'entreprises, d'administrations et des ménages, est une des plus modernes de notre pays. Dotée de distributeurs des dernières générations, elle offre des services de qualité aux consommateurs.

On y trouve un réel espace de vie aux standards internationaux, avec une concentration d'activité de proximité orientée à la personne. En plus d'un espace de shop, un restaurant, un bar à parfum, un prêt à porter, un lavage et un graissage.



NOS SERVICES

-  CARBURANT
-  RESTAURANT
-  GAB'OIL SHOP
-  LAVAGE AUTOMOBILE
-  BANK
-  GRAISSAGE
-  BOUTIQUES

Actualités



Patronat : La CPG se mue en Fédération des Entreprises du Gabon



La Confédération patronale gabonaise (CPG) change de dénomination. Cette organisation se nomme désormais « Fédération des entreprises du Gabon (FEG) ». Cela afin de permettre à toutes les entreprises du Gabon, sans exclusive, d'être adhérentes de cette organisation.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire de la Confédération patronale gabonaise (CPG), tenue le 10 octobre 2022, cette organisation a changé de dénomination et devient désormais la Fédération des entreprises du Gabon (FEG).

Selon le président de la FEG, Henri Claude OYIMA, ce changement a pour but de rassembler et unir les entreprises plutôt que les patrons d'entreprises au sein d'une fédération des entreprises. « Notre volonté de changement de paradigme déjà évoqué, est un processus qui consiste à rassembler et à unir l'ensemble des entreprises de toutes mesures, petites, moyennes et grandes qui sont d'un apport sans défaillance à notre ambition au sein de la Fédération des entreprises du Gabon », a déclaré Henri Claude OYIMA.

La FEG, apprend-on, rêve d'un climat des affaires meilleur au Gabon, d'une législation favorable à la protection judiciaire des entreprises, d'un système fiscal adapté à la relance économique, d'un système de prévoyance sociale garantissant les droits des travailleurs, des infrastructures performantes, de meilleures opportunités de création de richesse, et enfin, de la promotion et de la protection des champions nationaux...

Cette assemblée générale extraordinaire, qui a réuni plus de 500 responsables d'entreprises, a également permis au bureau de la FEG d'adopter une nouvelle gouvernance de cette organisation ainsi

que le changement de siège social de cette institution. Créée le 4 septembre 1959, sous l'appellation d'Union interprofessionnelle du Gabon (Unigabon), cette organisation a déjà changé de dénomination à trois reprises, pour s'adapter à son environnement, d'après la FEG.

Quatre axes prioritaires vont guider l'action de la FEG

Le gouvernement attend de ce regroupement d'entreprises qu'il participe pleinement au processus de développement de l'économie nationale, comme cela a toujours été le cas. Et qu'elle s'implique davantage dans la relance de l'économie gabonaise. Ce qui « doit se traduire par la portion que vous consacrez au réinvestissement sur le territoire national d'une part, et par votre participation au développement des communautés locales, en prenant vos responsabilités dans la prise en compte des problématiques de l'environnement dans lequel vous évoluez d'autre part », a souligné la Première ministre Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA.

L'Assemblée générale a approuvé la feuille de route telle que présentée avec ses quatre axes prioritaires : la prévoyance sociale, la dette intérieure, la parafiscalité et l'impact négatif des subventions sur le développement des infrastructures et l'investissement public. « Nul pays ne s'est développé sans un secteur privé fort. Et pour que ce secteur privé puisse être fort, il faut que ces entreprises d'abord soit unies, soient rassemblées autour d'un objectif et que nous puissions être là pour accompagner l'État dans son domaine, puisse que l'État son rôle, c'est de jouer le rôle de régaliens et c'est nous qui produisons de la richesse », a précisé le président de la FEG.

Le président de la FEG veut aussi réviser les statuts et le règlement intérieur, mettre en place un code d'éthique et de déontologie, s'attaquer aux problématiques liées au Code du travail, à l'adéquation formation/emploi, à l'insertion du secteur informel dans le formel, à l'iniquité fiscale, à l'inclusion financière, au financement innovant de l'économie, à la compétitivité des entreprises et à la promotion des champions nationaux.

Henri Claude OYIMA, le PDG du groupe BGFIBank a été porté à la tête de l'organisation patronale le 29 juillet dernier en remplacement d'Alain BA OUMAR. Il avait déjà dirigé cette organisation de 2003 à 2013. La CPG devenue aujourd'hui FEG est le principal mouvement patronal du pays. Selon Henri-Claude OYIMA, elle contribuait, il y a peu, à près de 80% du Produit intérieur brut et plus de 90% de la main-d'œuvre formelle du pays.

Henry Claude OYIMA veut la gestion de la CNSS

La principale organisation patronale du pays, la FEG, à travers son président, souhaite que la gestion de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) revienne au secteur privé. Il l'a fait savoir au cours de la dernière assemblée générale extraordinaire de l'organisation patronale.

« C'est nous qui payons. Nous pensons que nous devons gérer cette institution et que l'État doit rester dans le rôle de régulateur et de contrôleur de l'action. Tous nos collaborateurs qui s'en vont à la retraite posent un problème, nous entreprises, nous sommes obligées de nous occuper d'eux lorsqu'ils sont à la retraite », a expliqué Henri Claude OYIMA.

Il est temps que les choses changent à la tête de cette structure, selon certains employés du secteur privé. Car, « l'État a montré ses limites. La gestion de cette société a trop de problèmes. Peut-être qu'en essayant avec le secteur privé, les choses changeront ».

Depuis plusieurs mois, la CNSS fait face à une crise ayant conduit à sa mise sous administration provisoire le 7 juin 2022, pour une période de 12 mois. À en croire l'Association nationale des retraités du Gabon (Anareg), malgré les efforts de l'administrateur, Christophe EYI, les choses ne se sont pas réellement améliorées. « Depuis la mise sous administration provisoire de la CNSS, les retraités ont des difficultés à obtenir des prêts bancaires », affirme Mathurin MENGUE BIBANG, porte-parole de l'Anareg. ●

Brice GOTOA

enoromi ma zine



www.enoromi.com

Suivez nous sur les réseaux sociaux
@Enoromi Magazine



► MANAGEMENT

ALI BONGO ONDIMBA L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le président de la République Ali BONGO ONDIMBA vient d'achever un périple diplomatique qui l'aura conduit à Londres et à Abu Dhabi. Ce déplacement aura été l'occasion pour le patron de l'exécutif de renforcer les relations diplomatiques et réaffirmer son leadership à l'opinion nationale et internationale à quelques mois des élections générales importantes. Décryptage.



UN DÉPLACEMENT SCRUTÉ PAR LES OBSERVATEURS

S'il y a des faits qui sont analysés avec beaucoup d'intérêts par les observateurs de la vie politique gabonaise, ce sont bien les activités du Président de la République Ali BONGO ONDIMBA. A quelques mois des élections présidentielles de 2023 qui verront le chef de l'Etat en exercice remettre en jeu son mandat au suffrage des gabonais, ses soutiens utilisent ses moindres faits et gestes pour bien montrer aux opinions nationales et internationales que le Président Ali BONGO ONDIMBA est bien aux manettes du pays et qu'il entend jouer son rôle jusqu'au terme de son mandat. Il est vrai que depuis son accident de santé en octobre 2018, les opposants guettent tous les signes qui pourraient montrer une incapacité de l'actuel locataire du Palais de la Rénovation à exercer pleinement ses fonctions constitutionnelles. Mais visiblement cela n'a pas d'effet sur l'agenda du chef de l'exécutif qui multiplie les déplacements tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.



UNE PRÉSENCE À MARLBOROUGH HOUSE ET À BUCKINGHAM PALACE

C'est le cas lors du déplacement à Londres le 17 octobre 2022 lors de la cérémonie spéciale de la levée du drapeau gabonais à Marlborough House, siège du Commonwealth. Cet événement marquait la fin du processus d'adhésion au sein de l'organisation qui regroupe des Etats en majorité des anciennes colonies britanniques dont le Gabon devenait officiellement le 55ième Etat membre et 19ème pays africain. Il faut se rappeler que le Gabon avait posé sa candidature en mai 2021 au Commonwealth après que cette organisation ait accordé son aval en raison de son respect de ses critères d'adhésion. Lors du Sommet de Kigali du 25 juin 2022, le Gabon était officiellement admis au sein du Commonwealth. Au cours de ce déplacement au Royaume-Uni, le président Ali BONGO ONDIMBA s'est entretenue avec madame Patricia Scotland KC, secrétaire générale de ladite organisa-

tion. Il a ensuite été reçu en audience par le nouveau roi Charles III qui a pris la succession de la Reine Elisabeth II décédée le 8 septembre 2022. Durant cet entretien en tête à tête, les 2 chefs d'Etat ont fait le bilan des excellentes relations qui ont toujours existé entre le Gabon et la Couronne britannique.

UN MARCHÉ ÉCONOMIQUE DE 2,5 MILLIARDS DE CONSOMMATEURS

L'adhésion à cette organisation internationale cadre avec la volonté sans cesse affichée du président Ali BONGO ONDIMBA de multiplier les partenariats stratégiques et permettre ainsi au Gabon de nouer de nouvelles alliances. Le choix n'est pas anodin non plus car le chef de l'Etat gabonais aime non seulement manier la langue de Shakespeare mais le Commonwealth représente un poids économique considérable. En effet, c'est d'abord un marché de plus de 2,5 milliards d'habitants soit un tiers de l'humanité. Le Gabon pourra accroître

ses échanges grâce aux avantages accordées aux importations/exportations. Ensuite les modalités d'investissement au Gabon seront plus accélérées dans le cadre des relations privilégiées que les autorités gabonaises entretiendront avec les autres pays membres. Il faut se rappeler que des géants mondiaux tels que l'Inde, l'Angleterre, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande représentent d'énormes investisseurs potentiels pour le Gabon. De même que les conditions d'obtention de visas seront considérablement allégées dans le cadre de la mobilité des entrepreneurs, des touristes et des étudiants.

Dans le même ordre, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP), le régulateur des télécoms au Gabon, a officiellement intégré l'Organisation des télécommunications du Commonwealth (CTO). Le conseil d'administration qui s'était réunie le 29 septembre 2022 à Bucarest en Roumanie avait fait de l'ARCEP la première institution publique gabonaise à adhérer au sein d'une organisation spécialisée du Commonwealth.



UNE VISITE D'ETAT À ABU DHABI À FORTE CONNOTATION ÉCONOMIQUE

Autre destination effectuée par le président gabonais à l'extérieur, les Emirats Arabes Unis (EAU). Le chef de l'Etat Ali BONGO ONDIMBA a rencontré les autorités de l'émirats pétrolier à Abu Dhabi en tête desquelles le président Mohamed Bin Zayed Al Nahyane. Les Emirats Arabes Unis et le Gabon sont tous les 2 des pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP, la plus importante organisation regroupant des pays producteurs et exportateurs d'or noir du monde. Selon la communication présidentielle, « les deux Présidents ont examiné les axes prioritaires de coopération entre leurs pays respectifs et les différentes opportunités d'investissements au Gabon dans les secteurs de l'agro-business, les infrastructures, les mines et les hydrocarbures ». Ce déplacement avait une haute valeur économique puisque le chef de l'Etat était accom-



pagné du ministre de l'Economie et de la Relance Nicole Janine Lydie ROBOTY épouse MBOU, du Directeur Général du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) Akim DAOUDA, du Directeur Général de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI) Ghislain MOANDZA MBOMA ainsi qu'une forte délégation d'hommes d'affaires gabonais.

Les Emirats Arabes Unies sont l'économie la plus solide du Golf arabe, la 2ème après l'Arabie Saoudite selon le FMI. Les ressources économiques proviennent principalement de la rente pétrolière à Abu Dhabi et du dynamisme de Dubaï notamment dans les secteurs des services comme l'immobilier, le tourisme et du commerce. Pour 2022, le PIB devrait connaître une



croissance aux alentours de 6% grâce aux cours des hydrocarbures. Le Gabon espère capter à terme une partie des investissements de la Abu Dhabi Holding (ADQ), le fonds souverain qui gère environ 110 milliards de dollars d'actifs dont près de 30 millions (soit 20 milliards de Francs CFA) ont déjà été investis sur le continent africain. Pour cela, les dirigeants gabonais ont d'abord présenté le cadre réglementaire en matière d'investissement au Gabon mais également souhaité un accompagnement des EAU dans différents secteurs à savoir agricole avec la production de poulet de chair et de viande bovine, les mines et le gaz et aussi les infrastructures numériques, énergétiques, routières et logistiques.

néfice desdites bourses feront l'objet de discussions préalables entre les 2 Etats-parties. Ensuite il y a l'exemption de visas aux ressortissants des 2 pays. Concrètement, les citoyens gabonais détenteurs de passeports diplomatiques et de service et les citoyens émiratis détenteurs de passeports diplomatiques et spéciaux sont exemptés de visa d'entrée et bénéficieront d'un séjour à l'arrivée de 90 jours maximum sur le territoire de l'autre Etat. Enfin un accord visant à inciter les investissements à venir des EAU au Gabon à travers la signature de l'accord de protection des investissements et celui de la non double imposition. Des entités compétentes ou des points focaux seront désignés par chaque pays pour suivre l'exécution et la gestion du mémorandum d'entente. La partie émiratie a en outre accepté une invitation prochaine à Libreville des autorités gabonaises afin de voir concrètement les possibilités de mise en œuvre de ces différents projets.

Au regard de tous ces résultats, il va sans dire que ces déplacements à l'étranger ont été un véritable succès sur les plans diplomatique et surtout économique pour le chef de l'Etat Ali BONGO ONDIMBA. Ses efforts lui ont encore une fois permis d'être à la hauteur des enjeux du moment. Dans cette dynamique, le chef de l'Etat gabonais a aussitôt repris son bâton de pèlerin avec cette fois un déplacement à l'intérieur du pays à Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié. Nul doute que le Chef de l'Etat gabonais, probable candidat à sa réélection, montre qu'il tient bien les rênes du pays, n'en déplaie à ses détracteurs. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE

A cette occasion les autorités gabonaises et émiratis ont signé un mémorandum d'entente. Le premier point dans cet accord est l'octroi de 5 bourses d'étude du gouvernement des EAU au Gabon. Dès son entrée en vigueur, les conditions relatives au bé-

**Moov
Africa**

Gabon Telecom



er

**EN AFRIQUE
CENTRALE**

**LE MEILLEUR DU
TRÈS HAUT
DÉBIT**

Jusqu'à
500 Mb/s



MoovBOX

moov-africa.ga

▶ ENTREPRENEURIAT

NTCHINA

Le don de sang tient son application numérique

Alvine YENO, lauréate du concours Startup Challenge 2021 de Moov Africa Gabon Telecom et du programme WIA 54 de l'initiative Women in Africa 2022, vient de mettre en place une plateforme communautaire d'entraide au don de sang. Dénommée « Ntchina », cette plateforme permet de résoudre les problèmes d'approvisionnement en poches de sang dans les banques de sang en facilitant l'accès au don.



ENOROMI MAGAZINE

Qui est Alvine YENO pour ceux de nos lecteurs qui ne la connaissent pas encore ?

Alvine YENO

Alvine YENO est une jeune gabonaise geek et communicante, avec un très bon relationnel, une forte empathie, diplômée en communication digitale & web-mastering.

ENOROMI MAGAZINE

Directrice et fondatrice de « Ntchina » (Sang en langue Omyènè). Pouvez-vous présenter à nos lecteurs votre application? Comment vous est venue l'idée ?

Alvine YENO

« Ntchina », c'est la plateforme communautaire d'entraide au don de sang qui facilite l'acquisition de donneurs bénévoles.

Elle est née d'un sentiment d'impuissance ressenti par une famille librevilloise lorsqu'elle a été confrontée au besoin et à l'urgence de devoir trouver des donneurs pour sauver la vie d'un proche en attente de transfusion sanguine. En plus d'avoir contacté d'autres proches et de poster des publications sur les réseaux sociaux, n'y avait-il pas un moyen autre d'agir dans l'immédiat pour protéger les autres et soi? C'est face à cette difficulté que cette idée m'est venue. Je me suis dit quel pourrait être le moyen à mettre en place pour pouvoir agir plus rapidement, et aider tous ceux qui sont dans le besoin. J'ai donc commencé à mûrir ce projet jusqu'à la mise en place de l'application.

C'est en 2019 que le projet voit le jour, alors que j'étais à l'École 241. Au tout début, nous fonctionnons par des groupes WhatsApp, Facebook... Ce n'est qu'en

juin 2022 que nous avons pu effectuer le lancement officiel.

ENOROMI MAGAZINE

En quoi votre plateforme est-elle nécessaire pour la population ?

Alvine YENO

Notre application est nécessaire en ce sens que personne n'est à l'abri de la nécessité d'une transfusion sanguine, sauf pour les témoins de Jéhovah (rire). Plus sérieusement, un accident ou une maladie est si vite arrivé ; et jusqu'à ce jour, il n'y a rien pour remplacer le sang. Le sang, c'est la vie !

ENOROMI MAGAZINE

Vous êtes lauréate du programme WIA 54 de l'initiative Women in Africa. De quoi s'agit-il ? Vous avez également remporté le concours Startup challenge de Moov Africa Gabon Telecom avec en prime un

chèque de 10 millions de FCFA. À quoi vous a servi ce prix ?

Alvine YENO

Le programme de WIA54 soutient l'entrepreneuriat de la femme africaine via des formations, mentorat, communication et la possibilité d'accéder à un financement.

Le prix de Moov Africa GT m'a permis de véritablement concrétiser le projet et bénéficier d'une communication non négligeable tout le long du concours. Parmi les réalisations nous pouvons citer entre autres la création d'un site web, d'une application mobile, l'hébergement web, la communication (affichages, flyers, SMS...). Je suis sûre que vous avez vu un jour au moins un panneau JCDecaux Ntchina (rire). Bah, ça été fait avec ces fonds.

ENOROMI MAGAZINE

Les populations sont souvent quelque peu réticentes à tout ce qui est NTIC. Comment envisagez-vous de conquérir votre clientèle ?

Alvine YENO

Les populations sont peut-être réticentes face aux NTIC, mais ne peuvent plus faire machine arrière. En effet, après la pandémie à coronavirus on a tous pu bien se rendre compte de l'indispensabilité des NTIC. De ce fait, à notre niveau nous essayons juste de pousser les populations à comprendre la nécessité.

ENOROMI MAGAZINE

Comment ça fonctionne l'application «Ntchina»? Comment font les personnes qui doivent donner leurs sangs et ceux qui sont dans le besoin? Qu'est-ce qui se passe entre demandeur et donneur?

Alvine YENO

Comme toute application mobile, il faut l'installer. Il faut télécharger l'application via le lien www.ntchina.app. Quand vous allez vous inscrire, vous allez rentrer les données telles que votre nom, vous allez devoir mettre un pseudo parce que le don de sang est régi par des règles telles que la confidentialité, l'anonymat. On ne doit pas savoir qui est le demandeur et qui est le donneur.

Au moment de l'inscription, vous entrez un pseudo et c'est à travers ce pseudo

que vous allez être identifié sur la plateforme. Une fois que c'est fait, vous êtes sur Ntchina. Aussi, Ntchina n'est pas uniquement réservée qu'aux donneurs et aux demandeurs. La plateforme est ouverte de sorte qu'un être humain qui a du sang puisse s'y inscrire. Pourquoi? Parce que la personne qui demande aujourd'hui peut être celle qui demande demain et vice-versa. Il n'y a pas de restriction, il n'y a pas un côté pour les demandeurs et un autre pour les donneurs.

Une fois qu'on est inscrit, et qu'on a un besoin par exemple celui de trouver des donneurs. On alerte les donneurs via un formulaire. Dans ce formulaire, on met le nombre de donneurs dont on a besoin, le groupe sanguin, et on lance la demande. Un certain nombre de donneurs recevront cette notification. Il y a un test d'éligibilité pour faire le tri, c'est-à-dire si on est sur traitement, c'est clair qu'on ne pourra pas donner son sang. Une fois que je suis éligible pour le don de sang, je rentre la date et l'heure à laquelle j'irais donner mon sang.

De l'autre côté de l'appli, il y a un compte à rebours qui va rappeler au donneur d'aller faire son don jusqu'à ce que l'heure qu'il avait choisie arrive à terme. Ensuite, il y a une question pour savoir si vous avez fait votre don. Vous répondrez oui, si vous l'avez fait. Non, vous dites pourquoi. C'est comme ça que fonctionne l'application. Il faut noter que le demandeur ne sait pas qui a fait le don et le donneur ne sait pas à qui il fait le don.

ENOROMI MAGAZINE

Parlez-nous un peu de votre campagne de sensibilisation ou d'inscription sur la plateforme? Combien de personnes sont-elles déjà inscrites?

Alvine YENO

Pendant toute la campagne de communication, on a pu enregistrer près de 3000 personnes sur la plateforme.

ENOROMI MAGAZINE

Quelles sont vos perspectives pour l'avenir? Et vos conseils pour ces jeunes gabonais qui ont peur d'entreprendre?

Alvine YENO

Mes perspectives c'est de perfectionner

la plateforme avec les remarques, le retour des observations. Il n'est pas question de faire une plateforme de plus, mais plutôt d'avoir une plateforme répondant à un véritable problème, parce que Ntchina est une plateforme communautaire. Je veux avoir un produit qui répond à une problématique, être une solution à un problème. Une plateforme perfectionnée à l'image de Facebook, car Facebook de la création n'est pas celui d'aujourd'hui. Les fonctionnalités ne sont pas les mêmes. Je veux progresser tout doucement, mais sûrement.

Entreprendre ne garantit pas la réussite. Je ne suis pas de ceux qui disent qu'il faut à tout prix entreprendre parce qu'on peut être aussi employé quelque part et être à l'aise. Ce qui compte c'est de pouvoir s'épanouir. Si vous êtes caissière, il faut être la caissière qui rend la monnaie avec le sourire, qui fait très bien son travail et qui aime son travail. Pour ceux qui veulent entreprendre pour une raison ou une autre, il faut se lancer. Ce sera difficile certainement, mais ce sera gratifiant, parce que c'est ce que vous voulez faire. Il ne faut pas attendre que tout soit parfait.

Moi, au début, j'avais peur de m'y lancer, j'avais besoin de financement pour faire certaines choses et je ne pouvais pas. Ça m'a limité dans le temps. On perd en crédibilité en voulant souvent trop bien faire, et on passe à côté. Il faut se lancer et au fur et à mesure vous allez vous perfectionner. Il faut s'armer de courage, de créativité et de persévérance. ●

Propos recueillis par
Brice GOTOA



"Le saviez-vous"

Par Nzila Leaders



The Commonwealth

Une organisation intergouvernementale fondée le 19 novembre 1926. Elle fait la promotion de : l'égalité, la non-discrimination, la démocratie et la primauté du droit.

-1949, constitution formelle du Commonwealth avec la Déclaration de Londres
-2022, 56 États membres pour une superficie de 30.282.502 km²

- Population : 2.558.903.391 habitants, soit 1/3 de l'humanité.
- Langue officielle : Anglais.
- PIB : 13.000 milliards \$ en 2020, environ 15% du PIB mondial,
- Taux de croissance : 4,4 % / an depuis 1972.

Le Gabon est membre de cette organisation depuis le 25 juin 2022.



Charles III, roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, chef du Commonwealth



Ali Bongo Ondimba, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat.

— Enquête —

RÈGLEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Arrêt brutal de la taskforce.

I Douze mois après sa création, la taskforce pour le règlement de la dette extérieure du Gabon a vu ses activités s'arrêter brutalement ce mois d'octobre 2022 à la faveur d'une correspondance adressée par le Secrétaire général de la présidence de la République au chef de mission, l'expert international Pierre DURO. Qu'est-ce qui explique cette décision plutôt surprenante des plus hautes autorités du pays ?

UN AN D'ACTIVITÉ ET S'EN VA !

Au Gabon, la taskforce pour le règlement de la dette extérieure n'existe plus depuis le 13 octobre 2022. La mission de cette plateforme de travail a officiellement été arrêtée par la présidence de la République dont le secrétaire général a adressé une lettre à l'expert international Pierre DURO pour lui exprimer la volonté des autorités gabonaises de mettre fin aux activités de cette taskforce. Mise en place par l'arrêté n°0029/PR daté du 18 octobre 2021, cette entité n'aurait donc vécu en tout et pour tout que 12 mois. Ses rapports avec certaines administrations et des partenaires internationaux n'auraient pas toujours été les plus chaleureux. Voir.

En la mettant en place un an plus tôt, le président de la République, Ali BONGO ONDIMBA, avait souhaité doter cette plateforme d'une existence légale, en définissant précisément ses attributions et son organisation. Aussi, sa mission était-elle d'établir un système d'analyse et de gestion de la dette extérieure estimée à 6 000 milliards de FCFA au moment de sa création.

« À ce titre, elle était notamment chargée de passer en revue le fichier de la dette extérieure et s'assurer de son exhaustivité; confirmer l'exécution des prestations

et la livraison des marchandises; vérifier la régularité des sociétés au regard du paiement des taxes, droits et contributions dues aux différentes administrations; arbitrer les décisions en vue du paiement ou de l'annulation de la dette; définir les termes et assurer le suivi du règlement de cette même dette », rappelle le quotidien l'Union qui a révélé, le 14 octobre 2022, la suppression de la taskforce.

SOUÇON DE CORRUPTION ?

Les raisons officielles de l'arrêt brutal de la mission de la taskforce pour le règlement de la dette extérieure restent inconnues. La lettre du secrétaire général de la présidence de la République au chef de mission de la défunte entité n'apporte pas d'explication sur la décision de l'Exécutif. Jean-Yves TEALE ne manque toutefois pas d'y relayer les remerciements du chef de l'État « pour le travail d'analyse et de gestion de la dette extérieure du Gabon [que Pierre DURO a] accompli durant ladite mission ». Qu'à cela ne tienne, certains soupçonnent une affaire de gros sous, d'influence et... d'attitude vis-à-vis des responsables d'administrations publiques.

« Selon des sources bien informées, cette décision fait suite aux nombreux dérapages et récriminations de la part de

plusieurs administrations à l'endroit de l'équipe dirigée par l'expert Pierre DURO », rapportent nos confrères du quotidien pro-gouvernemental. Ce qui tendrait d'ailleurs à rejoindre le rappel pour le moins évocateur du secrétaire général du Palais du bord de mer au destinataire de sa correspondance :

« Je voudrais rappeler que le président de la République, chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA conduit une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et nous demande d'être plus que jamais attentifs à toutes formes de pratiques qui ternissent l'image de notre administration. »

À en croire certains, Pierre DURO et des membres de son équipe auraient également péché par leur attitude sur le terrain. Celle-ci, dit-on, « a souvent frisé le mépris à l'égard de certains membres du gouvernement ». Ça aurait notamment été le cas à l'endroit du ministre des Travaux publics, Léon Armel BOUNDA BALONZI, finalement sorti du gouvernement le 13 septembre 2022. Les véhicules mis à la disposition du département de celui qui a atterri le 14 octobre 2022 à la tête du Conseil d'administration du FANER (Fonds national autonome d'entretien routier) pour la mise en œuvre de certains projets se seraient « curieusement retrouvés entre les mains des éléments de cette [taskforce] », révèle l'Union. ●

VERS UN AUDIT ?

Quelques semaines seulement après sa mise en place, la taskforce pour le règlement de la dette extérieure avait porté ses premiers fruits. Sans nul doute à son initiative, plusieurs médias nationaux avaient relayé les résultats de son enquête. On apprenait alors en novembre 2021 que plusieurs anomalies avaient été décelées dans les prétentions de certains partenaires de l'État gabonais : surfacturation dans la construction du

tronçon routier PK5-PK12 et du pont reliant Port-Gentil à Omboué; surfacturation de l'achat et de la pose de 5 000 lampadaires solaires à Libreville et certaines localités de l'intérieur du pays; surfacturation dans l'installation des cliniques mobile entre autres.

Si les autorités n'avaient que très peu communiqué sur la suite de ces découvertes, elles annoncent cette fois que l'Autorité nationale de vérification et d'audit sollicitée après la suppression de la taskforce. Jean-Yves TEALE

a en effet exigé de Pierre DURO qu'il transfère la gestion des dossiers en cours au sein de ses services à l'ANAVEA. Il a également été demandé à l'ancien responsable qu'il fasse parvenir le rapport, à date, de la taskforce.

Ce document, a précisé le secrétaire général du Palais, devra comporter « les dossiers déjà finalisés », tout comme il devra « indiquer la situation des dossiers en cours ». Le tout sera présenté au chef de l'État, a-t-il annoncé. ●



► PUBLIREPORTAGE

PREF-CEMAC

Vers la mise en place d'un Plan de financement de la stratégie communautaire d'import-substitution

Tenue à Douala au Cameroun, le 18 septembre dernier, la réunion du secrétariat technique du Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (Pref-CEMAC), a réuni plusieurs acteurs de la sous-région. Ces derniers ont planché sur l'élaboration du Plan de financement de la stratégie communautaire d'import-substitution de la CEMAC. Plusieurs résolutions ont été adoptées par les différents délégués parties prenantes pour booster la production des produits du cru dans la sous-région.

Douala la capitale économique du Cameroun a abrité, du 13 au 18 septembre dernier, la réunion du secrétariat technique du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique monétaire de l'Afrique centrale (Pref-CEMAC), pour l'élaboration du Plan de financement de la stratégie communautaire d'import-substitution de cette sous-région. Cette réunion a été convoquée à la demande de Rigobert Roger ANDELY, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public de la République du Congo et président du COPIL du PREF-CEMAC, conformément aux décisions et recommandations de la dix-septième session ordinaire du COPIL du PREF-CEMAC tenue à Douala le 26 août 2022.

Selon les organisateurs, l'objectif était, d'une part de réviser la Stratégie communautaire d'import-substitution de la CEMAC ainsi que son Plan d'opérationnalisation en y introduisant la filière manioc et, d'autre part, d'élaborer le plan de financement de ladite Stratégie soumis au président du COPIL du PREF-CEMAC pour transmission à la session extraordinaire du Conseil des ministres de l'Union des États de l'Afrique centrale (UEAC), élargie aux ministres en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Élevage, du Commerce et des Hydrocarbures.

Ainsi, suivant les décisions et recommandations du Sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CEMAC du 18 août 2021 visant à opérer une réelle transformation structurelle vers l'industrialisation des économies de la CEMAC, le COPIL du PREF-CEMAC a, au cours de sa quinzième session ordinaire du 23 décembre 2021, sélectionné quatre produits du cru (poisson, riz, blé, viande bovine) et instruit le Secrétariat permanent du PREF-CEMAC d'élaborer, en collaboration avec les États membres, la Commission de la CEMAC, la Banque centrale et la Banque de développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), une stra-

tégie sous régionale d'import-substitution afin d'atténuer l'impact de l'importation de ces produits du cru sur les réserves de change. Le COPIL du PREF-CEMAC a adopté lors de ses seizième et dix-septième sessions ordinaires respectivement la Stratégie communautaire d'import-substitution des produits du cru de la CEMAC et son Plan d'opérationnalisation le 14 avril 2022 et le 26 août 2022.

La filière manioc introduite parmi les produits du cru de la Stratégie communautaire d'import-substitution de la CEMAC

Compte tenu du rôle majeur joué par le manioc ainsi que les autres tubercules dans le panier de consommation de la ménagère et dans l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire dans la CEMAC, le COPIL a, au cours de sa dix-septième session, instruit le Secrétariat permanent du PREF-CEMAC d'introduire la filière manioc parmi les produits du cru traités dans ladite Stratégie. Le Secrétariat permanent devrait également élaborer en collaboration avec les États membres, la Commission de la CEMAC, la Banque Centrale et la BDEAC, un plan de financement de cette Stratégie communautaire.

D'après le Professeur Michel-Cyr DJIENA WEMBOU, Secrétaire permanent du PREF-CEMAC, cette stratégie communautaire tient compte : des financements déjà prévus dans les budgets des États membres et du gap de financement à rechercher auprès des partenaires techniques et financiers ; des possibilités de financement déjà offertes par les programmes dédiés à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche dans les Institutions internationales et régionales ; de la mobilisation des bénéfices de la BEAC pour renforcer le fonds de bonification BEAC-BDEAC pour financer les projets nationaux relatifs à la mise en œuvre de la Stratégie communautaire d'import-substitution dans les États de la CEMAC ; de l'implication de la Bourse de valeur mobilière de l'Afrique centrale (BVMAC) dans la mobilisation des ressources pour le financement des entreprises nationales et des opérateurs des secteurs agricole, pastoral et de la pêche ; et du recours au fonds de garantie.

Il convient de relever, apprend-on, que la Stratégie communautaire d'import-substitution de la CEMAC vise à changer de paradigme dans le commerce intracommunautaire afin de créer les conditions d'un renforcement de la diversification des économies de la CEMAC et de promouvoir une réelle politique d'import-substitution dans la sous-région. Ceci afin de réduire la sortie importante des devises.

Il s'agit pour les États membres et la Commission de la CEMAC d'adopter des mesures législatives et réglementaires permettant de donner une préférence nationale aux produits locaux et régionaux ; d'harmoniser la fiscalité dans la



sous-région et supprimer certains prélèvements et taxes internes appliqués sur les produits du cru sélectionnés pour faciliter leur commercialisation ; de labelliser « Origine CEMAC » les produits du cru. Mais aussi de tenir régulièrement des réunions du Comité régional de l'origine et produire des études sur les différents produits du cru identifiés par le Comité en vue d'accroître leur production et leur commercialisation dans la sous-région ; de privilégier les produits du cru dans la commande publique ; et enfin d'envisager la limitation du règlement en devises, à hauteur de 60% du volume des importations de ces produits, tout en tenant dûment compte des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de la mise en place progressive de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAF).

C'est ainsi qu'avec la participation des Délégués de la Commission de la CEMAC, de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de la Banque de Développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), du Programme des Réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et des Experts nationaux, nous avons procédé à : la révision de la Stratégie communautaire d'import-substitution et de son Plan d'opérationnalisation ; l'élaboration du Plan de financement de la Stratégie d'import-substitution ; la validation du Plan de financement de la Stratégie communautaire d'import-substitution ; et l'élaboration du rapport des travaux.

Pour la révision de la Stratégie communautaire d'import-substitution et de son Plan de mise en œuvre par l'introduction de la filière manioc pour tenir compte des instructions nouvelles du COPIL du PREF-CEMAC, six mesures relatives à l'accroissement de la production du manioc et au renforcement de la transformation du manioc



et quatre mesures en lien avec l'accroissement de la commercialisation du manioc ont été définies et structurées autour de 29 actions et 32 critères de réalisation.

Il s'agit, pour les mesures relatives à l'accroissement de la production et du renforcement de la transformation du manioc de : subventionner l'acquisition des équipements et des intrants, leur distribution ainsi que la fourniture des pièces de rechange desdits équipements ; subventionner la création et l'accompagnement des unités de fabrication locale des équipements et des intrants ; accroître le matériel végétal (boutures) en qualité et en quantité ; faciliter l'accès au crédit ou au microcrédit pour les petits producteurs, les microentreprises, les PME/PMI exerçant le long de la chaîne de valeur ; renforcer la recherche sur le manioc pour l'intensification de la production, la mécanisation agricole, les méthodes de transformation, de conservation et l'augmentation de la superficie des terres arables en tenant compte du contexte de changement climatique; renforcer l'appui aux acteurs de la filière manioc par le développement infrastructurel et l'accès facile aux terres arables pour les petits producteurs ; promouvoir le partenariat public-privé pour la prestation de services mécanisés et pour développer toute la chaîne de valeur.

Pour l'accroissement de la commercialisation du manioc, ces mesures visent à : assurer le désenclavement des bassins de production du manioc par l'extension des voies d'accès au marché ; promouvoir l'organisation des marchés et des chaînes d'approvisionnement ; améliorer la gouvernance de la filière manioc ; construire des marchés transfrontaliers.

Pour l'élaboration du plan de financement de la Stratégie communautaire des produits du cru de la CEMAC dont le coût global s'élève à 642 milliards de FCFA, la méthodologie d'élaboration et de validation de ce plan a consisté à : transcrire dans un document de calcul, les mesures adoptées dans la Stratégie ainsi que les actions découlant de son Plan d'opérationnalisation ; estimer sur la base de ces actions, le montant de financement des mesures par filière et le chiffrage pour l'ensemble des actions à mener pour la mise en œuvre effective de la Stratégie communautaire d'import-substitution ; exploiter les documents de programmes de développement des États membres, des Institutions communautaires et de gap de financement ainsi que les programmes de financement dédiés à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche de certains bailleurs, notamment la Banque Mondiale, la BAD, l'AFD, le FAGACE, le FSA, le MIGA et les autres PTF.

Enfin, les participants aux travaux ont recommandé que le budget alloué aux études de création des entreprises à vocation sous-régionale et des structures de fonds de garantie nationales pour développer et promouvoir les chaînes de valeur des produits du cru de la CEMAC soit centralisé au sein d'une structure de coordination des réformes de la sous-région pour une meilleure efficacité dans la mise en œuvre. ●

PASSION AUTO 241

L'AUTOMOBILE VUE DU GABON

TÉLÉCHARGEZ VOTRE MAGAZINE



SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK @PASSION AUTO 241

Le Match du mois

La **LC300** se frotte au **Range Rover** dans un **duel sans merci!**

Écrivez nous en inBox pour plus d'infos sur l'automobile au Gabon



Guide d'achat

Ce mois on vous détaille le SUV **Hyundai ix35**

Essai Classique

L'histoire de la **Lexus LS400**

Focus

RAM TRX, l'antithèse du **Ford F150 Raptor**

Dossier



IMPORTATIONS Ça repart !

Après avoir enregistré une baisse à la fin de l'année 2021, les importations connaissent un regain de forme, au point de dépasser les 11% en fin mars 2022, s'agissant de l'indice global des valeurs au niveau national. Cette reprise ne s'est pas moins accompagnée d'un phénomène d'inflation, au point que l'Etat, de commun accord avec les principaux acteurs du secteur, a décidé de plafonner les prix de certains produits dits de première nécessité issus de l'importation dans une mercuriale entrée en vigueur dès le début du mois d'octobre courant. Quels sont donc les produits les plus importés en 2022 ? Et de quelle qualité sont-ils, notamment pour les biens de consommation finale ?

2021, UNE ANNÉE MOROSE

De façon globale, la branche des importations ne s'est pas démarquée positivement l'année dernière. En fin décembre 2021, les importations ont enregistré un recul de 6,7% à 1234,7 milliards de FCFA, selon les chiffres officiels rendus publics par la Direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale (DGEPF) et la Direction générale des Douanes et des Droits indirects (DGDDI) dans la Note de conjoncture. L'administration placée sous la tutelle du ministère de l'Économie et de la Relance avait alors expliqué que ce repli se justifiait par la réduction des commandes des biens d'équipements et des biens d'énergie.

En effet, au 4^e trimestre 2021, les importations des biens d'équipements avaient régressé de 26,2% à 356,2 milliards de FCFA. La cause : une baisse des investissements, essentiellement dans les secteurs minier et forestier. De leur côté, les achats des biens d'énergie n'en menaient pas large avec un repli de 21,3%, pour ne finalement atteindre que 61,9 milliards de FCFA en fin d'année. Cette fois, c'est le fléchissement de la demande en produits pétroliers par la Société gabonaise de raffinage (Sogara) à ses partenaires extérieurs, principalement en gaz butane, qui était à l'origine, ainsi que la montée en puissance de la filière gaz de Perenco. Cette demande, selon les précisions de la DGEPF, a enregistré un recul à 14,6% en 2021.

Néanmoins, signe que le niveau de dépendance du Gabon à l'importation pour ces biens reste significatif, l'entrée sur le territoire national des produits dits de première nécessité s'est plutôt bien comportée. En fin décembre 2021, les commandes des biens de consommation finale ont en effet connu une hausse à 4,9%. La hausse des commandes des produits alimentaires et celle des boissons s'est établie à 478,6 milliards de FCFA. Les importations des biens intermédiaires ont-elles aussi augmenté de 10,8%, grâce à la reprise de l'activité économique mondiale. En 2022, cette section ne va pas faiblir. ●

ÇA REDÉMARRE EN 2022.

Comme il fallait s'y attendre avec la reprise de l'activité économique mondiale, l'indice global des importations a connu une nette évolution au cours des trois premiers mois de l'année 2022, en témoignent les chiffres de la DGEPF et de la DGDDI abondamment relayés dans la presse nationale. L'indice global des valeurs lié aux importations du Gabon à fin mars 2022 s'est en effet amélioré de 25,4%, comparativement à son niveau en mars 2021. Une évolution annuelle justifiée par la reprise de l'activité au niveau mondial et la hausse de la demande des produits importés. Les deux administrations expliquent également que, sur le plan national, cet accroissement résulte également de l'allègement des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19. Si bien que, comparé au dernier trimestre de l'année 2021, cet indice a connu une hausse de 11,5%. ●

Evolution de l'indice des valeurs des produits importés par chapitre à fin mars 2022

IPCE BASE 100=2018	POND.	2 021				2022		Variations (%)	
		T1	T2	T3	T4	T1	1T2022 /4T2021	1T2022 /1T2021	
INDICE GLOBAL	1000	106,5	125,1	103,2	119,7	133,5	11,49%	25,36%	
03 Poissons et crustacés, mollusques ...	35,55	204,4	105,3	75,2	98,2	386,8	293,72%	89,19%	
04 Lait et produits de la laiterie; oeufs; miel ...	63,13	93,2	103,8	74,4	134,7	95,9	-28,83%	2,88%	
Lait en poudre ou granulé sucré,édulcoré, teneur en poids mat.gr > 1.5%	20,08	79,2	121,4	110,6	227,5	86,0	-62,20%	8,55%	
Lait,creme de lait solide.non sucre,ni edulcoré tn.pds.mat.gr.> 1.5%	9,49	96,6	106,7	48,1	86,8	103,8	19,56%	7,41%	
10 Céréales.	108,54	73,7	145,1	138,1	80,0	117,6	47,00%	59,67%	
riz semi blanchi ou blanchi , même poli ou glacé conditionné pour la vente au détail	20,08	106,1	165,3	280,9	269,8	586,3	117,29%	452,82%	
15 Graisses et huiles (animales et végétales)...	3,50	86,9	93,8	84,6	191,4	250,2	30,74%	187,82%	
19 Préparations à base de céréales, de farines...	55,97	119,7	128,3	92,1	114,7	126,0	9,85%	5,30%	
préparation pr aliment des enfants à base des produits du 0401 à 0404 ,sans cacao cvd	8,05	154,6	122,3	50,7	138,0	237,8	72,29%	53,81%	
biscuits additionnés d'édulcorant	7,38	96,4	153,5	63,1	97,6	161,9	65,89%	67,93%	
22 Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	15,88	178,3	106,1	59,2	120,4	156,8	30,31%	-12,03%	
25 Sel; soufre; terres et pierres; plâtres ...	6,26	96,3	41,3	86,6	175,1	107,4	-38,66%	11,59%	
30 Produits pharmaceutiques.	131,47	91,6	119,4	106,7	108,9	128,0	17,53%	39,71%	
Médicaments en doses autres que de 300410 à 300450	112,02	91,5	110,4	99,6	96,6	110,1	13,96%	20,34%	
39 Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	26,86	103,1	112,2	94,7	84,6	105,7	24,96%	2,57%	
40 Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.	21,29	53,8	129,6	99,3	99,1	92,4	-6,71%	71,87%	
Pneumatiques neufs en caoutchouc pour autobus et camions	16,53	50,1	136,1	96,1	97,8	98,6	0,88%	96,84%	
48 Papiers et cartons...	18,11	107,2	141,1	110,7	91,1	107,4	17,90%	0,14%	
84 Machines et appareils, mécaniques	52,43	111,7	108,3	90,7	108,0	140,8	30,32%	26,00%	
Articles de robinetterie, a usages technique	25,29	108,3	80,5	85,9	110,3	108,9	-1,29%	0,47%	
Parties de machines et appareils des nos. 84.26.84.29.84.30 ndnca	13,97	57,7	145,9	71,2	111,4	122,1	9,57%	111,58%	
87 Voitures automobiles, tracteurs, cycles ...	88,92	122,9	155,7	141,4	105,9	140,0	32,20%	13,98%	
94 Meubles; mobiliers medico chirurgical...	5,93	96,5	95,6	96,2	134,7	119,7	-11,15%	24,07%	

DES PRIX EN HAUSSE

L'analyse de la DGEPF montre qu'au premier trimestre 2022, comparativement à la même période de l'année précédente, l'indice des prix des importations a progressé de 5,1%. Cette évolution est principalement attribuable à l'augmentation des indices des prix de trois sections :

- « Animaux vivants et produits du règne animal » (+6,1%) ;
- « Matières plastiques et ouvrages » (+33,0%) ;
- « Métaux communs et ouvrages en ces métaux » (+47,6%),

La baisse des prix a néanmoins été notée pour les sections « Produits du règne végétal » (-4,2%), « Machines et appareils, matériel électrique » (-6,1%) et « Marchandises et produits divers » (-19,0%). En progression trimestrielle, l'indice des prix des produits importés a aussi légèrement reculé de 0,6% par rapport au quatrième trimestre 2021.

De manière détaillée, explique la DGEPF, cette progression en moyenne annuelle (+5,1%) est liée à la hausse des prix des chapitres : « Lait et produits de la laiterie ; œuf ; miel... » (+19,9%) en particulier « Lait, crème de lait solide non sucré, ni édulcoré tn.pds.mat.gr.> 1.5% » (+96,7%) ; « Matières plastiques et ouvrages en ces matières » (+51,7%)

et « Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc » (+47,5%).

Toutefois, cette inflation a été jugulée par le fléchissement des prix du chapitre « Céréales » (-8,6%) avec le « riz semi-blanchi ou blanchi, poli ou glacé non conditionné pour la vente au détail » (-23,8%) et du chapitre « Produits pharmaceutiques » (-7,2%) en particulier « Médicaments en doses autres que de 300410 à 300450 » (-22,6%), indique l'administration. ●

Évolution de l'indice de produits importés en valeur par section à fin mars 2022

SECTION	POND.	2 021				2022		Variations (%)	
		T1	T2	T3	T4	T1	4T2021 /1T2022	1T2022 /1T2021	
		INDICE GLOBAL							
	1000	106,5	125,1	103,2	119,7	133,5	11,49%	25,36%	
01 Animaux vivants et produits du règne animal.	243,80	112,7	104,2	85,3	104,4	141,8	35,87%	25,80%	
02 Produits du règne végétal.	140,32	79,0	136,4	131,4	90,6	116,0	28,07%	46,85%	
03 Graines et huiles animales et végétales...	3,50	86,9	93,8	84,6	191,4	250,2	30,74%	187,82%	
04 Produits des industries alimentaires...	155,95	138,7	113,0	87,2	116,5	135,9	16,69%	-2,00%	
05 Produits minéraux.	11,35	98,0	67,6	92,6	141,5	104,1	-26,41%	6,29%	
06 Produits des industries chimiques...	171,53	85,3	132,8	94,9	99,8	129,0	29,15%	51,14%	
9 Matières plastiques et ouvrages...	48,14	81,3	119,9	96,7	91,0	99,8	9,71%	22,84%	
10 Plâtes de bois...	18,11	107,2	141,1	110,7	91,1	107,4	17,90%	0,14%	
Matières textiles et ouvrages en ces matières.	5,92	75,4	186,1	274,5	220,6	329,3	49,26%	336,92%	
13 Ouvrages en pierre, plâtre, ciment, amiante...	12,81	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,00%	0,00%	
Métaux communs et ouvrages en ces métaux.	35,74	138,4	205,9	132,0	529,4	175,8	-66,79%	27,03%	
16 Machines et appareils, matériel électrique...	57,97	107,2	113,5	92,0	108,0	135,3	25,27%	26,18%	
17 Matériel de transport.	88,92	122,9	155,7	141,4	105,9	140,0	32,20%	13,98%	
20 Marchandises et produits divers.	5,93	96,5	95,6	96,2	134,7	119,7	-11,15%	24,07%	



Évolution de l'indice des prix de produits importés par chapitre à fin mars 2022

IPCE BASE 100=2018	POND.	2 021				2022		Variations (%)	
		T1	T2	T3	T4	T1	1T2022 /4T2021	1T2022 /1T2021	
		IMPORTATIONS							
	1000	98,4	100,2	102,0	104,0	103,4	-0,62%	5,05%	
03 Poissons et crustacés, mollusques ...	35,55	93,6	95,8	100,4	97,9	103,0	5,31%	10,14%	
04 Lait et produits de la laiterie; œufs; miel ...	63,13	90,5	101,7	96,7	108,4	108,5	0,06%	19,92%	
Lait en poudre ou granulé sucré, édulcoré, teneur en poids mat. gr > 1.5%	20,08	81,3	92,4	104,2	90,4	89,7	-0,74%	10,40%	
Lait, crème de lait solide, non sucré, ni édulcoré m. pds. mat. gr > 1.5%	9,49	75,2	98,2	113,2	120,6	147,9	22,64%	96,74%	
10 Céréales.	108,54	105,3	109,3	106,4	118,0	96,3	-18,44%	-8,61%	
riz semi blanchi ou blanchi, poli ou glacé non conditionné pour la vente au détail	82,30	111,9	118,4	109,5	113,5	85,3	-24,87%	-23,76%	
15 Graisses et huiles (animales et végétales)...	3,50	102,7	89,7	143,4	161,2	216,2	34,10%	110,48%	
19 Préparations à base de céréales, de farines...	55,97	104,0	94,6	96,6	99,8	95,8	-4,03%	-7,84%	
préparation pour alimentation des enfants à base de farine ne contenant pas de cacao cvd	16,29	106,8	88,9	106,8	99,4	91,5	-7,99%	-14,40%	
produits de la boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie autres que du 190510 à 19059010	6,83	102,1	98,5	98,1	121,2	96,6	-20,28%	-5,37%	
22 Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	15,88	110,5	111,6	94,9	116,6	117,0	0,37%	5,92%	
25 Sel; soufre; terres et pierres; plâtres ...	6,26	100,1	105,5	123,7	111,6	113,5	1,66%	13,39%	
30 Produits pharmaceutiques.	131,47	108,0	101,7	120,1	90,2	100,2	11,12%	-7,23%	
Medicaments en doses autres que de 300410 à 300450	112,02	109,4	99,8	125,8	90,0	84,6	-5,95%	-22,60%	
39 Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	26,86	43,8	43,6	44,9	49,7	66,5	33,73%	51,74%	
40 Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc.	21,29	66,9	118,2	109,9	102,8	98,7	-4,04%	47,48%	
Pneumatiques neufs en caoutchouc pour autobus et camions	16,53	67,0	129,4	103,0	106,1	103,4	-2,61%	54,25%	
48 Papiers et cartons...	18,11	88,9	95,9	96,7	108,6	108,2	-0,37%	21,76%	
84 Machines et appareils, mécaniques	52,43	90,2	105,0	103,0	122,3	86,1	-29,65%	-4,62%	
Articles de robinetterie, à usages technique	25,29	99,5	70,7	99,4	137,3	81,6	-40,58%	-18,06%	
Parties de machines et appareils des nos. 84.26.84.29.84.30 ndnea	13,97	79,4	186,8	107,6	103,1	87,0	-15,68%	9,59%	
87 Voitures automobiles, tracteurs, cycles ...	88,92	111,6	106,0	102,0	104,2	111,9	7,40%	0,33%	
94 Meubles; mobiliers medico chirurgical...	5,93	116,5	81,5	80,8	105,9	94,3	-10,91%	-19,04%	



POUR QUELLE QUALITÉ ?

À l'import, la France conserve la place de 1er fournisseur du Gabon, avec 25% de part de marché. Le pays est notamment en pôle position sur les importations de biens de consommation et d'équipement. Seulement, s'agissant précisément de ces biens, particulièrement pour ce qui est de l'alimentation, la qualité pose un problème, puisque remise en cause, y compris sur le territoire français.

Relayé par plusieurs de nos confrères, à l'instar des sites d'information Direcinfo.gabon.com et Gabonreview.com, un rapport publié le 4 octobre 2022 par trois organisations non gouvernementales françaises, à savoir : le Réseau Action Climat, Oxfam France et Greenpeace France, accuse la France d'exporter vers des pays en voie de développement, dont le Gabon, des produits alimentaires « très bas de gamme ». Il s'agirait des produits tels que la viande de porc, la volaille de chair et les produits laitiers.

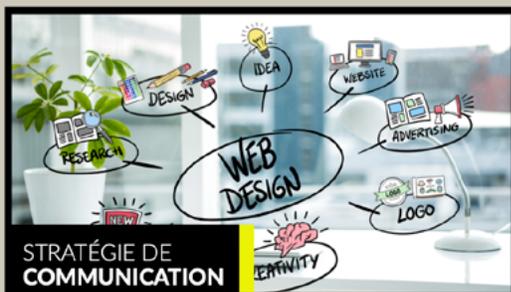
Selon ce rapport, le Gabon, qui « importe essentiellement des coupes congelées », capterait à lui seul 11% de ces produits vendus par la France en Afrique. Notre pays, qui a vu ses importations de coupes congelées de dinde française multipliées par trois en dix ans, se classerait ainsi en 3e position des pays africains importateurs des produits congelés français. Le pays arrive donc devant la République démocratique du Congo (10%) et la Guinée (6%), mais se place néanmoins derrière le Bénin (28%) et le Congo (13%). ●

SERVICES PRESTIGES INTERNATIONAL



Relations publiques - Communication - Marketing

+241 62 26 26 00



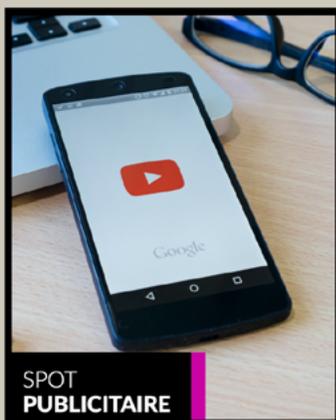
STRATÉGIE DE
COMMUNICATION



GRAPHIC
DESIGN



ÉDITION



SPOT
PUBLICITAIRE



RELATIONS
MEDIA/PRESSE

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Mise en œuvre
Elaboration des axes de
communication
Choix des canaux de
planification des actions
de communication

ÉDITION

Journaux d'entreprises
Magazines
Rapports annuels

SPOT PUBLICITAIRE

Spot TV et Radio
Spot d'Affiche
Video

GRAPHIC DESIGN

Charte graphique
Identité visuelle
Marketing et Publicité

RELATIONS MEDIA/PRESSE

Plan media
Dossier de conference de presse
Communication digitale

► ÉCONOMIE

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE SELON LE FMI

L'Afrique subsaharienne épargnée par la crise ?

Le FMI a publié ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour cette fin d'année et pour 2023. Avec une inflation qui atteint des sommets dans certaines régions du monde et une envolée des prix de l'énergie, quelles sont les perspectives économiques de la planète ? Quelles perspectives pour l'Afrique subsaharienne ? Décryptage.

Un rapport 2022 très attendu

C'est un rapport qui était très attendu au regard du contexte économique mondial actuel. Le Fonds monétaire international (FMI) a rendu public son rapport concernant les perspectives économiques mondiales le 11 octobre 2022. Selon l'institution financière, la croissance mondiale en 2023 serait de 2,7% contre 3,2% en 2022, soit un recul de 0,5%. Depuis le mois de juillet dernier, elle se serait même contractée de 0,2%. La faute à l'intensification de la guerre en Ukraine et la persistance de la Covid-19 en Chine. Pour retrouver une performance à l'échelle mondiale aussi faible, il faudrait retourner en 2001 en exceptant la crise financière de 2008 et la pandémie de 2020.

Même si le FMI estime à 25% le risque que la croissance mondiale descende en dessous du seuil de 2% entre 2022 et 2023, elle reconnaît néanmoins cette perspective hautement hypothétique en raison des incertitudes qui pèsent sur l'issue de la crise russo-ukrainienne et l'apparition de nouveaux variants de la Covid-19. Cette baisse de la croissance mondiale est principalement due au ralentissement très marqué des grandes puissances mondiales : le PIB des États-Unis s'est contracté au premier semestre, suivi par l'Europe au second avec une persistance des contaminations de Covid-19 et des confinements ainsi que de la détérioration du marché de l'immobilier en Chine.

Des prévisions économiques pessimistes pour l'avenir

Selon ces prévisions, l'inflation à l'échelle mondiale bondira de 4,7% en 2021 à 8,8% en 2022 avant de baisser à 6,5% en 2023 et 4,1% en 2024. Aux États-Unis, l'inflation rogne le pouvoir d'achat des ménages, ce qui a ralenti la hausse du produit intérieur brut (PIB), passé de 5,7% en 2021 à 1,6% en 2022 et devrait, selon les projections du FMI, descendre à 1% en 2023. L'économie de la zone euro devrait mieux résister en 2022 avec un PIB à 3,1% grâce à la bonne santé

du secteur des services notamment du tourisme en Italie et en Espagne. Malheureusement, sa forte dépendance aux énergies fossiles et les risques de pénurie de gaz cet hiver du fait du conflit en Ukraine devraient faire chuter son PIB à 0,5% en 2023 et voir une situation encore plus difficile durant l'hiver 2023. L'arrêt des livraisons de gaz par la Russie laisse craindre une baisse de la production industrielle en Europe. Les pays émergents et en développement, bien que présentant une situation inflationniste hétérogène, semblent être en meilleure situation à court terme.

Les politiques monétaires privilégient les hausses des taux directeurs

Face à cette situation, le FMI met en garde les institutions monétaires contre leurs stratégies de réduction de l'inflation. En effet, pour juguler une surchauffe de leurs économies, les banques centrales seraient tentées de mettre en place des stratégies monétaires divergentes qui alimenteraient l'appréciation du dollar par rapport à leurs monnaies et accentueraient ainsi les tensions entre les pays. En effet, le haussement des taux directeurs de la Réserve fédérale américaine a entraîné un afflux de capitaux qui pénalise le financement des investissements en Europe.

Les menaces qui pèsent sur l'économie mondiale

D'autres menaces pèsent sur les économies mondiales, notamment le risque de nouveaux chocs sur les prix de l'énergie et ceux des denrées alimentaires qui pourraient faire persister l'inflation. Il faut également prendre en compte la résurgence du Covid-19 avec l'apparition de nouveaux variants, la propagation de la crise immobilière jusqu'au secteur bancaire en Chine ou encore le retour au protectionnisme qui freinerait les mouvements commerciaux et les capitaux. Afin de prévenir ces risques, le FMI préconise des politiques monétaires vigoureuses pour rétablir la stabilité des prix et éviter ainsi une spirale prix-salaires. Il souhaite également que les politiques budgétaires des États aient pour priorité



la protection des groupes vulnérables à travers des aides ciblées à court terme pour atténuer les effets du coût de la vie chère, tout en restant suffisamment restrictives pour ne pas détourner les politiques monétaires de leurs objectifs. L'institution de Bretton Woods a également fait part de son inquiétude au sujet de l'aggravation de la situation d'endettement des pays. Le ralentissement de la croissance mondiale a entraîné une augmentation du taux d'emprunt ainsi que la dette des pays. Dans ce contexte de resserrement des conditions financières, les autorités chargées de la gestion de la dette doivent prendre garde face aux risques systémiques.

Des perspectives difficiles pour les pays subsahariens

Dans ce contexte de morosité généralisée, l'Afrique présente une situation certes moins chaotique, mais tout aussi problématique. La croissance en Afrique subsaharienne se contractera de 3,6% en 2022 et 3,7% en 2023. Ce recul de 1,1% comparativement à 2021 intervient après une année de reprise économique post Covid-19. En effet, le ralentissement de l'économie mondiale, de même que l'inflation qui frappe les denrées alimen-

taires et l'énergie pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat de populations déjà fortement éprouvées durant les 2 années de pandémie. La hausse de la dette publique des pays fait que les perspectives à court terme sont particulièrement mauvaises. Pour atténuer les effets des crises socio-économiques qui en découlent, les gouvernements devront créer les conditions d'une reprise durable. Pour atteindre ces objectifs, les pays africains devront remédier à la vulnérabilité alimentaire dont souffrent 123 millions de personnes sur le continent en accordant des aides alimentaires aux populations qui en ont le plus besoin, en mettant en place des politiques monétaires équilibrées qui tiennent compte du climat mondial de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt d'emprunts et en surveillant de près les stocks de réserves de change. Le renforcement de la résilience des États passera également par la consolidation budgétaire pour atténuer les effets de l'inflation tout en tenant compte de la nécessité d'une gestion efficace de la dette qui devrait permettre de diminuer les coûts d'emprunt même si pour certains pays un report ou une restructuration de celle-ci s'avérera nécessaire. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



Conseil Gab

ACTEUR DU TR

50 ans Au se
en n



3 Représentations

- Représentation Europe & Amériques
- Représentation Ogooué-Maritime et sud Gabon
- Représentation Nord Gabon



1 Réseau mondial de Mandataires

- FRABEMAR - AFRICAN DESK
- TRANS YASSINE



7 Bureaux et antennes

(Owendo, Port-Môle, Acaé, Ntoum Nkok, Aéroport, Oyem)

Nos Missions

- L'Assistance aux Chargeurs
- L'Encadrement du Trafic
- La Traçabilité des Cargos
- La Promotion des moyens pour l'environnement;
- La Gestion de l'Observatoire

Conseils des Chargeurs

TRANSPORT MULTIMODAL

Service des chargeurs de fret
national et à l'international

Chargeurs;

Service de Fret Multimodal;

Agences;

Services de transports moins agressifs

Laboratoire National de Transport de Fret.

Direction Générale

Face de la gare Ferroviare
3 - Libreville / Gabon
00 75 85 / (+241) 11 70 75 86
www.cgcgabon.com

▶ INVESTISSEMENT
**SANTÉ
PHARMACEUTIQUE**

**Le fabricant de médicaments
projette l'expansion de son
usine à la ZES de NKOK**

Cinq ans après s'être établie au sein de la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok, La Santé Pharmaceutique envisage d'agrandir son usine de fabrication de médicaments pour diversifier davantage son offre au public et à ses partenaires. Début octobre 2022, l'entreprise a obtenu d'Orabank et de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) un accord de prêt d'une valeur de 7,5 milliards de FCFA.

Établie au Gabon depuis juin 2017, sous l'initiative du groupe indien Purshotam Kumar Hissaria et Rajeev Lila, la Santé Pharmaceutique fabrique des médicaments (comprimés non enrobés et enrobés, gélules, pommades et liquides oraux) dans la Zone économique à régime privilégié de Nkok. Considérée comme la plus grande usine de fabrication de produits pharmaceutiques de la région CEMAC, elle a reçu l'autorisation de vendre plus de 140 médicaments de différentes classes thérapeutiques: antipaludique, antitussif et allergique, Anti-inflammatoire et analgésique, gastro-entérique et anthelminthique, ARV, antifongique, antibiotique, cardiovasculaire.

Au moment de son inauguration en novembre 2020 par le président de la République Ali BONGO ONDIMBA, l'usine de La Santé Pharmaceutique a nécessité un investissement de près de 20 milliards FCFA. Elle s'est dotée d'une capacité de production d'un million de comprimés par jour (plus de 360 millions de comprimés par an), 200 000 gélules, 50 000 sirops et 20 000 pommades toutes les 8 heures.

Lors d'une visite du ministre de la promotion des investissements en 2020, le gouvernement avait bien saisi cette op-

portunité d'accompagner et de soutenir cette entreprise qui a le potentiel de se développer davantage. « L'unité de production de la société La Santé Pharmaceutique est l'illustration concrète de la relance dans laquelle le Gabon est engagé suite au choc économique lié aux effets de la crise sanitaire de la Covid-19. Notre relance passe par des investissements dans les secteurs à valeur ajoutée et créateurs d'emplois », a-t-il indiqué.

Pour faire face aux défis du moment et démontrer sa capacité à s'imposer dans le tissu économique national, l'entreprise a mis en place un plan d'investissement qui devrait lui permettre d'intégrer les marchés locaux et sous régionaux qui sont encore dépendants des exportations de médicaments à ce jour.

C'est dans cette optique qu'un accord de prêt a été signé le 8 octobre dernier entre elle, et les partenaires bancaires Orabank et la Banque de Développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). Un accord visant à financer le projet d'expansion de l'usine de production de médicaments et de produits pharmaceutiques basée au sein de la Zone économique spéciale de Nkok.

Le montant du prêt, qui bénéficie de la garantie du Fonds de solidarité africaine (FSA), s'élève à 7,5 milliards de FCFA et aidera dans la construction d'une unité de production de solutés, qui sont des composants chimiques utilisés dans différentes spécialités médicales, notamment en réanimation, et qui sont administrés par perfusion intraveineuse.

À travers cette facilitation, cet investissement des partenaires financiers de l'État gabonais en faveur de cet opérateur économique démontre la volonté des autorités, inscrite dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), de faire de la santé, via l'approvisionnement en médicaments des populations, une priorité, mais aussi de réduire la facture des importations de médicaments, en les produisant sur place.

Cette usine revêt pour le Gabon un caractère hautement stratégique. Il est donc de bon aloi pour les autorités de l'aider à se développer en veillant à son expansion et à son bon fonctionnement pour les intérêts du pays et pour la santé de ses habitants. ●

► SOCIÉTÉ

OCTOBRE ROSE

Pas de relâchement en 2022 !

Institué depuis l'année 1985, le « Mois de la sensibilisation au cancer du sein » (Breast Cancer Awareness Month en anglais) est une campagne internationale annuelle sur la santé. Elle commence le 1er octobre et se termine le 31 octobre de chaque année. Au Gabon, la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA pour la Famille (FSBO) en a fait son principal cheval de bataille depuis 2013. Pour cette 9e édition, la campagne est organisée sous le thème « La vie saine ».

Historique

La campagne de sensibilisation est originaire des États-Unis où elle a été organisée pour la première fois en 1985. Elle était soutenue par l'American Cancer Society et l'entreprise Imperial Chemical Industries. En France, la première campagne a lieu en 1994, à l'initiative du groupe Estée Lauder (qui a créé l'association Le Cancer du sein, parlons-en !) et du magazine Marie Claire.

Pour le cas du Gabon, c'est la Fondation Sylvia Bongo pour la Famille, du nom de la première Dame du pays qui a fait de cette sensibilisation une tradition. Depuis 2013, chaque année le Gabon se mobilise et intensifie la communication autour de la prévention et du dépistage des cancers féminins.

Objectifs de la campagne

Cette 9^e édition de la campagne est placée sous le thème de « La vie saine » et met l'accent sur l'importance de pratiquer régulièrement une activité physique et d'avoir une alimentation saine afin de réduire le risque de maladies non transmissibles, dont le cancer. D'après

les données de l'Étude CAP Cancer 2019 publiée par la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA pour la Famille, les maladies non transmissibles constituent actuellement une source de préoccupation croissante pour les autorités sanitaires gabonaises, compte tenu de l'augmentation de la durée de vie, de l'urbanisation croissante, et de l'adoption d'un mode de vie sédentaire multipliant les facteurs de risques.

Lancée en 2013 par la Fondation, la campagne Octobre rose vise à renforcer les actions de sensibilisation, de prévention et de détection sur l'ensemble du territoire et de poursuivre les progrès réalisés en matière de lutte contre les cancers féminins. Grâce à l'appui financier et matériel de notre Fondation, ce sont à ce jour, plus de 600 000 personnes sensibilisées par des actions de proximité et 94 119 femmes dépistées dans les différents centres présents sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, les objectifs généraux sont de :

- Parler du cancer, informer, mobiliser ;
- Convaincre les femmes de se faire dépister ;
- Donner de l'espoir ;

- Inciter les acteurs économiques et associatifs locaux à promouvoir la détection précoce.

Le Déploiement de la Campagne

- Activités de dépistage dans les unités de détection précoce ;
- Informer et sensibiliser les femmes à venir faire leur premier dépistage ;
- Doter les centres de détection précoce en matériel nécessaire pour les activités liées à Octobre rose ;
- Accompagner et encourager le personnel de santé ;
- Mettre à disposition du grand public les outils de communication ;
- Mettre à disposition une caravane de sensibilisation, avec un minibus habillé aux couleurs de la campagne et des volontaires qui permettront la sensibilisation des femmes dans les quartiers ;
- Créer une mobilisation générale des entreprises et d'associations locales. ●

Mikel DOUSSENGUI

► INTERNATIONAL

DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES MARITIMES

Un accord historique entre Israël et le Liban

Les gouvernements israélien et libanais sont parvenus au bout d'intenses tractations à un accord pour l'exploitation des immenses gisements de pétrole et de gaz en méditerranée orientale. Quelles sont les modalités de cet accord historique et les retombées économiques et politiques dans cette région ? Explications.



LIBAN

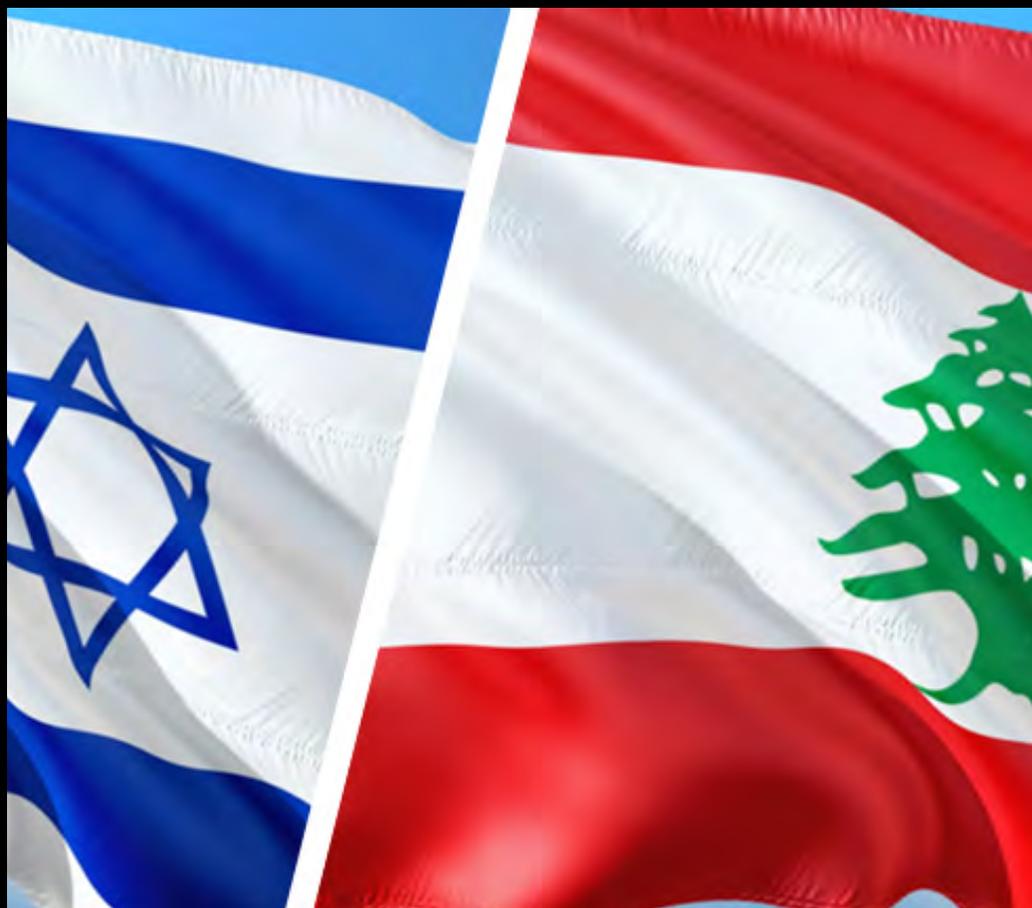
ISRAËL

Un accord historique entre Israël et le Liban

C'était l'obstacle majeur à l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures en méditerranée orientale. Un accord inédit a pu être trouvé entre Israël et le Liban - qui sont toujours officiellement en état de guerre - pour la délimitation de leur frontière maritime. Les deux pays ont mené des négociations indirectes qui se sont poursuivies pendant deux ans sous l'égide des États-Unis et de la France, avec le soutien des Nations Unies. Au centre des échanges : la démarcation des frontières dans une zone riche en pétrole et en gaz naturel en Méditerranée, d'une superficie de 860 km². Il faut reconnaître que la médiation s'est avérée très fructueuse. En effet, avec cet accord, les 2 pays pourront tirer profit des réserves de gaz estimées à environ 720 milliards de mètres cubes selon une étude sismique réalisée par la société britannique Spectrum.

Un partage des droits sur les gisements d'hydrocarbures

Le texte final de l'accord a été validé par les deux parties prenantes, le 13 octobre 2022, sous la médiation franco-américaine dirigée par Amos HOCHSTEIN, ce qui met ainsi un terme au conflit qui oppose Israël et le Liban concernant les droits d'exploration et d'exploitation du champ gazier de Cana. En effet, une partie de ce champ gazier se trouvait dans les eaux maritimes israéliennes. Pour cela, l'État hébreu percevra une partie des droits versés par le consortium des entreprises exploitant Cana. Ce dernier versera une rémunération dont le montant sera défini à l'issue des pourparlers avec l'État d'Israël. Le reste des droits seront intégralement reversés à l'État libanais. L'État d'Israël récupère aussi la totalité du gisement offshore de Karish situé au sud-ouest de Cana. Les débuts de son



exploitation devraient démarrer sous peu. Le vice-président du Parlement libanais, Elias BOU SAAB, a révélé que « la finalisation de l'accord de démarcation de la frontière maritime entre le Liban et Israël pourrait avoir lieu le 26 ou le 27 octobre 2022 ». Mais ces retombées ne sont pas que sur le plan économique.

Une manne financière considérable attendue

La mise en œuvre de cet accord permettra au pays du cèdre de bénéficier d'une importante manne financière. Selon la modélisation financière de la Lebanese Oil & Gas Initiative (LOGI), « les bénéfices du Liban seront d'environ 6 milliards de dollars sur 15 ans », a déclaré Diana KAISSY, membre du conseil consultatif de cette ONG indépendante. Une rente qui serait la bienvenue pour le Liban, plongé dans une crise économique sans précédent depuis près de

deux ans. Quant à l'État hébreu, cet accord lui permettra d'entrer dans le cercle très fermé des pays gaziers.

Un accord salué par tous

Le président américain Joe Biden a salué une « avancée historique » sous l'égide de Washington. Dans la foulée, la présidence française dans un communiqué ajoutait : « Il s'agit indéniablement d'un pas important vers plus de paix pour Israël (...). Il contribuera à la stabilité du Proche-Orient et à la sécurité d'Israël et du Liban ».

La présidence libanaise avait annoncé quant à elle, dans un communiqué, que la version finale de la proposition d'accord était « satisfaisante pour le Liban et préservait ses richesses naturelles », tandis que le chef du gouvernement hébreu Yaïr LAPID qualifiait cet accord d'« historique ».



Un espoir de paix durable dans une région réputée instable

Cet accord ravive les espoirs d'une paix sur les tensions encore vivaces sur les frontières terrestres. En effet, la limite entre Israël et le Liban date de l'accord d'armistice signé le 23 mars 1949 à la suite la Première Guerre israélo-arabe. Cette région du Sud Liban d'environ 200 km² a également été marquée par la longue occupation israélienne à partir de 1978 jusqu'au retrait unilatéral de Tsahal en 2000. Depuis lors, les Nations Unies ont tracé une frontière de démarcation dite «ligne bleue», qui était régulièrement violée jusqu'au conflit armé de l'été 2006. Le conseil de sécurité de l'ONU avait alors adopté la résolution 1701 qui visait à marquer physiquement la Ligne bleue à l'issue des rencontres tripartites Israël-Liban-ONU. Le Liban a toujours refusé de discuter de frontière avec Israël du fait qu'il n'a jamais reconnu officiellement son existence. De ce

fait, le risque de voir resurgir des affrontements armés entre Tsahal et le Hezbollah semble s'éloigner. Cependant, quelques zones d'ombre persistent dans cet accord.

Des zones d'ombres qui fragilisent l'accord

Le Liban a divisé la zone de Cana en 10 blocs. Or, le bloc 9 fait partie de l'accord avec l'État hébreu. Pour cela, selon les termes de l'accord, Israël devrait percevoir 17% des revenus du champ gazier libanais. L'énergéticien français TotalEnergies qui a remporté la licence d'exploration du champ de Cana devra d'abord trouver un accord avec Israël à une date ultérieure pour s'assurer que les Israéliens ne s'opposent pas ni ne prennent de mesures qui retardent l'exploration du champ. Par conséquent, s'ils ne veulent pas que le Liban procède à l'extraction de ce gaz, ils disposent à travers cet accord d'un moyen de blocage. En outre, cet accord ne résout pas les principaux problèmes économiques

liés au partage de ces hydrocarbures, mais les renvoie à une date ultérieure. En effet, les capacités du Liban à explorer puis exploiter ultérieurement ce gisement d'hydrocarbures dépendent de l'approbation d'Israël et de l'arrangement entre ce dernier et TotalEnergies. À court terme, cet accord est plus rentable pour Israël, car la production de gaz de son champ de Karish peut commencer de manière imminente», sans aucune possibilité d'obstruction de la part du Liban selon Mike AZAR, expert financier.

Malgré ces quelques insuffisances, cet accord est unanimement salué. Même le Hezbollah pourtant farouche ennemi d'Israël a fait savoir par la bouche de son leader Hassan NASRALLAH que son parti donnerait son accord pour la mise en œuvre de celui-ci. Après l'entrée en vigueur de l'accord, le Liban et Israël déposeront les coordonnées géographiques de la frontière maritime auprès des Nations Unies, ce qui annulera les tracés adoptés par les deux pays en 2011. ●

Jean Paul Augé OLLOMO

INVESTISSEZ à la SCG-Ré, et faites rayonner la Réassurance en Afrique.

NOMBRE D' ACTIONS :
250.000

PRIX DE L' ACTION :
20.000 FCFA

MONTANT DE L' ÉMISSION :
5 Milliards FCFA

PERIODE DE SOUSCRIPTION :
Du 01 au 30 novembre 2022



Arrangeur et Chef de file :



Cotation :



Syndicat de placement :



Conformément aux dispositions régissant l' Appel Public à l' Epargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA) et par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l' Afrique Centrale (COSUMAF), sous le Visa N° COSUMAF-APE-03/22, délivré le 03 octobre 2022.



Premier partenaire de l'État,
Olam apporte sa contribution au
Plan d'Accélération de la
Transformation pour un
élargissement du tissu
industriel national et la
promotion du "Made in Gabon".

1

1ER EMPLOYEUR DU SECTEUR PRIVÉ
PLUS DE 10.000 EMPLOIS CRÉÉS
98% DE GABONAIS, DONT 38% DE FEMMES

2

TOUTES NOS PLANTATIONS SONT CERTIFIÉES RSP0.
NOUS SOMMES LE PLUS GRAND PRODUCTEUR
INTÉGRALEMENT CERTIFIÉ EN AFRIQUE.
NOUS PRODUISONS DE L'HUILE DE PALME BRUTE
ET DE L'HUILE DE PALMISTE POUR LE MARCHÉ LOCAL
ET INTERNATIONAL.



Olam Palm Gabon s'engage pour la production et l'approvisionnement durables en huile de palme.

Nous soutenons pleinement la norme RSP0, la protection des forêts et des écosystèmes à Haute Valeur de Conservation (HVC) y compris les zones à Haut Stocks de Carbone (HSC).

Nous contribuons aussi à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et au développement rural.



Nous valorisons au Gabon de nombreux corps de métiers tels que l'agriculture, le génie civil, les systèmes d'information, la logistique et le commerce.

Nous développons les filières et talents nationaux pour la prospérité de notre entreprise ainsi que les hommes et femmes qui s'y investissent.